

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Bois-Francs tenue le **mardi 16 juin 2026** à 19 h 30, au centre administratif dudit Centre de services scolaire, situé au 40, boulevard des Bois-Francs Nord, Victoriaville, G6P 6S5 et à laquelle sont présents :

Administrateurs membres du personnel

Madame Audrey Allard
Madame Mélissa Barthell
Madame Janie Bédard
Madame Isabelle Cantin
Madame Mélanie Garneau

Administrateurs membres parents

Monsieur Jonathan Guillemette

Administrateurs membres de la communauté

Madame Marie-Claude Chouinard
Monsieur Mario Doucet
Monsieur Jean-Philippe Hamel

Absences :

Monsieur Carl Mongrain
Monsieur Nicolas Poliquin
Monsieur Enrick Poirier
Madame Marie-Ève Provencher
Monsieur Sébastien Rheault

Sont également présents :

Monsieur Frédéric Gagnon	Directeur général
M ^e Julie Garneau	Secrétaire générale et directrice des affaires corporatives
Madame Julie Durand	Membre du personnel-cadre (sans droit de vote)

Sont invités :

Madame Marylène Plante	Directrice générale adjointe
Madame Sandra Houle	Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs
Madame Noémie Asselin	Administratrice désigné membre parent pour 2026-2027
Monsieur Thierry Sop	Administrateur désignée membre parent pour 2026-2027

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

Constatant qu'il y a quorum, le président, monsieur Jonathan Guillemette, déclare ouverte la séance ordinaire du conseil d'administration à 19 h 35.

CA1-637-2606

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Janie Bédard propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que monsieur le président soit autorisé à inverser l'ordre des sujets selon son bon jugement.

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCs
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La secrétaire générale, Me Julie Garneau, informe les membres qu'il n'y a aucune inscription à la période de questions du public.

CA1-638-2606

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 12 MAI 2026

ATTENDU QUE la secrétaire générale a fait parvenir à tous les membres, dans les délais requis par la *Loi sur l'instruction publique*, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Philippe Hamel :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il soit dispensé à la secrétaire générale de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE :

Aucune

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :

Le directeur général, monsieur Frédéric Gagnon, aborde les sujets suivants :

- Retour sur l'état de situation de la structure administrative des gestionnaires. Près d'une trentaine de cadres seront sur des nouveaux postes pour l'année scolaire 2026-2027.
- L'entreprise Sani Marc de Victoriaville a apporté une contribution financière significative à deux projets de l'école La Myriade. Cette contribution a, entre autres, permis la mise à niveau de deux balançoires, l'ajout d'une balançoire adaptée et l'achat de matériel sportif.
- Une séance d'inauguration a eu lieu à l'école Jean XXIII d'Inverness à la suite des travaux effectués.
- Les élèves des écoles Monseigneur-Milot, Saint-David et Le boisé peuvent désormais profiter d'une bibliothèque entièrement transformée en un carrefour des apprentissages moderne et inspirant.
- Deux nouveaux projets de construction pour Plessisville et Victoriaville ont été déposés.

La directrice générale adjointe, madame Marylène Plante, aborde le sujet suivant :

- La planification annuelle des gestionnaires a eu lieu les 4 et 5 juin. Lors de ces journées, les participants ont, entre autres, pu assister à une formation donnée par une firme externe.

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La directrice générale adjointe, madame Sandra Houle, aborde le sujet suivant :

- Retour sur une initiative de monsieur Pier-Rick Montreuil, enseignant en éducation physique. Une remorque contenant 40 trottinettes circule d'une école à l'autre. Cela permet à tous les élèves de faire des activités en trottinette.

SUJETS DE DÉCISIONS :

CA1-639-2606

CRITÈRES D'INSCRIPTION 2027-2028 - adoption

ATTENDU que, conformément à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Bois-Francs doit adopter annuellement les critères d'inscription des élèves;

ATTENDU que, conformément à l'article 193, 6^o de la *Loi sur l'instruction publique*, le comité de parents a été consulté sur les critères d'inscription des élèves;

ATTENDU que les critères d'inscriptions ont été soumis à la consultation des enseignants, selon les modalités prévues à la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Audrey Allard que soient adoptés les *Critères d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2027-2028* du Centre de services scolaire des Bois-Francs déposés au soutien des présentes.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-640-2606

RÉPARTITION DES RESSOURCES 2026-2027– adoption

ATTENDU QUE la direction générale a présenté les recommandations du comité de répartition des ressources relatives aux objectifs et principes de répartition des ressources entre les écoles et autres établissements pour 2026-2027;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Bois-Francs établit les objectifs et les principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements;

ATTENDU QUE cette répartition doit être effectuée de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements, des inégalités scolaires et économiques auxquelles les établissements sont confrontés, de la convention de partenariat conclue entre le Centre de services scolaire des Bois-Francs et le ministre, le cas échéant, ainsi que des conventions de gestion et de réussite éducative conclues entre le Centre de services scolaire des Bois-Francs et ses établissements;

ATTENDU QUE la répartition doit prévoir les montants alloués au fonctionnement des conseils d'établissement ainsi que les montants requis pour les besoins du Centre de services scolaire des Bois-Francs et de ses comités;

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs doit rendre publics les objectifs et les principes de la répartition ainsi que les critères qui ont servi à déterminer les montants alloués;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin :

1. QUE le conseil d'administration donne suite aux recommandations du comité de répartition des ressources;
2. QUE soit accepté le document déposé au soutien des présentes relatif aux objectifs et principes de répartition des ressources entre les écoles et les centres du Centre de services scolaire des Bois-Francs pour l'année scolaire 2026-2027.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-641-2606

POLITIQUE ENCADRANT L'ACQUISITION DES BIENS ET DES SERVICES AINSI QUE LA GESTION CONTRACTUELLE– adoption

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'actuelle *Politique d'achat de biens et de services* adoptée en juin 2012;

ATTENDU QU'un projet de nouvelles dispositions à cet égard a été rédigé;

ATTENDU QUE diverses consultations ont eu lieu relativement à ce document modifié;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin que la *Politique d'achat de biens et de services* adoptée en 2012 par la présente soit renommée *Politique encadrant l'acquisition de biens et de services ainsi que la gestion contractuelle du Centre de services scolaire de Bois-Francs* et qu'elle soit modifiée selon les dispositions incluses dans le document joint aux présentes résolutions.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-642-2606

AUTORISATION DE CÉDER UNE PARCELLE DE TERRAIN AU MINISTÈRE DU TRANSPORT – adoption

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs est propriétaire d'un terrain dont le cadastre est 5 901 934 dans la municipalité de Saint-Rosaire;

ATTENDU QUE le ministère du Transport du Québec (« ci-après MTQ ») doit procéder à des travaux de réfection du 6^e Rang de Saint-Rosaire;

ATTENDU QUE, dans le cadre des travaux, le MTQ désire procéder à l'acquisition d'une partie du terrain en question représentée par la parcelle 15 du plan AA-6407-154-10-0358 faisant 11.8m²;

ATTENDU QUE le MTQ a fait une offre finale de 700 \$ au Centre de services scolaire des Bois-Francs;

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Janie Bédard d'autoriser la vente au MTQ de la parcelle du terrain du Centre de services scolaire des Bois-Francs situé dans le 6^e Rang de la municipalité de Saint-Rosaire, d'une superficie de 11.8 m², dont le cadastre est 5 901 934, et ce, pour un prix de 700 \$;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles ainsi que la secrétaire générale et directrice des affaires corporatives soient autorisés à signer l'acte de vente auprès du notaire instrumentant ainsi que tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la transaction de vente.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-643-2606

MODIFICATION DE L'ANNEXE 1 DE LA POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR– adoption

ATTENDU QUE la *Politique des frais de déplacement et de séjour* actuellement en vigueur au Centre de services scolaire des Bois-Francs a été adoptée par la résolution numéro CA1-535-2506 en juin 2025;

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir le contenu de l'annexe 1 de cette politique afin de l'adapter aux réalités actuelles;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a le pouvoir de modifier l'annexe 1 de la *Politique de frais de déplacement et de séjour*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélissa Barthell que soient adoptés, à l'annexe 1 de la *Politique de frais de déplacement et de séjour*, les changements du taux de remboursement des frais de kilométrage et des frais de repas, selon le document soumis au soutien des présentes.

SUJET DE CONSULTATION :

Aucun

SUJETS D'INFORMATION :

CA1-644-2606

AVIS DE RÉSULTAT DE DÉSIGNATION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire générale présente le résultat du processus de désignations des nouveaux membres du conseil d'administration

Avis de résultat du processus de désignation de trois (3) membres parents au conseil d'administration :

Cet avis indique que monsieur Jonathan Guillemette, monsieur Thierry Sop Bomgning Sabang et madame Noémie Asselin ont été désignés comme membres parents pour siéger à titre de membres du conseil d'administration, respectivement pour le district de *Warwick*, le district de *Victoriaville Sud* et pour le district de *Prince-Daveluy*.

Avis de résultat du processus de désignation de trois (3) membres du personnel au conseil d'administration :

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Cet avis indique que madame Janie Bédard, madame Isabelle Cantin et madame Mélanie Garneau ont été désignées comme membres du personnel pour siéger à titre de membres du conseil d'administration respectivement comme personnel enseignant, direction d'établissement et personnel d'encadrement.

Avis de résultat du processus de désignation de deux (2) membres de la communauté au conseil d'administration :

Cet avis indique que madame Caroline Lelièvre et monsieur Jean-Philippe Hamel ont été désignés comme membres de la communauté pour siéger à titre de membres du conseil d'administration respectivement comme une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires et une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles.

Avis de résultat du processus de désignation d'un (1) membre du personnel d'encadrement sans droit de vote :

Cet avis indique que madame Julie Durand a été désignée comme membre du personnel pour siéger comme membre du conseil d'administration à titre de personnel d'encadrement sans droit de vote.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-645-2606

REDDITION DE COMPTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

ATTENDU QUE le conseil d'administration a délégué certaines de ses fonctions et certains de ses pouvoirs au directeur général, à un directeur général adjoint, à un directeur d'école, à un directeur de centre ou à un autre membre du personnel-cadre en vertu du *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs*;

ATTENDU QUE ces fonctions et ces pouvoirs ainsi délégués s'exercent sous la direction de la direction générale en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE la direction générale doit rendre compte de la gestion de ces fonctions et pouvoirs délégués au conseil d'administration;

ATTENDU QU'en vertu du document intitulé *Reddition de comptes au conseil d'administration en matière de délégation de pouvoirs*, les avis de décision de la direction générale et des cadres administratifs doivent être présentés au conseil d'administration en janvier et juin de chaque année à titre de reddition de compte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin de prendre acte de la présentation au conseil d'administration, à titre de reddition de compte, des avis de décision de la direction générale et des cadres administratifs du Centre de services scolaire des Bois-Francs, de janvier à juin 2026.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-646-2606

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE PARENTS

ATTENDU QUE le Comité de parents a déposé et présenté son rapport annuel d'activités 2025-2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Audrey Allard de prendre acte du dépôt et de la présentation du rapport annuel d'activités du Comité de parents 2025-2026.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-647-2606

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT PARENTAL : LAURÉAT CATÉGORIE ARGENT DE LA FCPQ D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE PARENTS

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec (« ci-après FCPQ ») reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la FCPQ souligne l'engagement exemplaire, le leadership et les réalisations concrètes de parents au sein de centres de services scolaire lors du Gala reconnaissance des parents engagés ;

ATTENDU QUE le Centre des services scolaire des Bois-Francs juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés ainsi que leurs actions concrètes et méritoires ;

EN CONSÉQUENCE, madame Audrey Allard propose ce qui suit :

QUE le conseil d'administration souligne l'engagement de madame Janie Bédard, lauréate dans la catégorie Argent de la FCPQ, à savoir, désignée par le comité de parents comme le parent du Centre de services scolaire des Bois-Francs s'étant le plus démarqué par son engagement.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 1^{er} septembre 2026.

CA1-648-2606

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Isabelle Cantin propose la levée de la présente séance du conseil d'administration à 20 h 16.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

Jonathan Guillemette, président

Julie Garneau, secrétaire générale